

**Tableau de présentation des périodes d'ouverture des appels à projets et des enveloppes
FEADER correspondantes
PDR MP**

Proposé à la Commission Permanente du 10 décembre 2021

Le reliquat d'une enveloppe qui n'aurait pas été intégralement consommée sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

Numéro TO	Libellé	Périodes de dépôt de dossiers	Enveloppes 2022
8.6.1	Appel à projets : Investissements dans la mobilisation des bois	Du 13/12/21 au 01/03/22	380 000 €
		Du 25/04/22 au 30/06/22	200 000 €